

DEPARTEMENT DES LANDES
Mairie de
SAINT MARTIN DE HINX

CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-HINX
Séance du 30 Juillet 2024 à 19 heures 00
A la salle du Conseil Municipal.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 8

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

Absents excusés : 2

Absent non excusé : /

Date de convocation du Conseil Municipal : 25-07-2024

PROCES-VERBAL SYNTHETIQUE

Présents: Mmes et MM. A. LAPEGUE, L. GIBARU, E. BRAYELLE, P. LARD, J. SIROT, J-P BENESSE, J-M GARAT, M. VERGEZ.

Absents excusés ayant donné pouvoir: Mmes E. GARAT (pouvoir à L. GIBARU), M. CAZALIS (pouvoir à J-P BENESSE) , M-D GUIOSE (pouvoir à M. VERGEZ), M. P. DARRACQ (pouvoir à E. BRAYELLE) et P. LIOT (pouvoir à A. LAPÈGUE).

Absents excusés : M. N. DARTIGUENAVE, et Mme V. VAN PEVENAGE.

Secrétaire de séance: Jean-Philippe BENESSE.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de modifier l'organisation des points de l'ordre du jour et de rajouter un point supplémentaire à cette séance (Abrogation et remplacement de la délibération N°2024_05_07_D01 - Plateau sportif : demande de subventions pour la restructuration du plateau sportif « le ruisseau » : DETR, FIL, FIL Environnement).

Demande approuvée à l'unanimité.

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26/06/2024 :

Approuvé.

Rapporteur : Mr le Maire.

1

Délibération : DOMAINE ET PATRIMOINE - Acquisition amiable d'immeuble - 40 rue de l'Europe

ABROGE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2024_05_07_DR5.

Rapporteur : Mr le Maire.

**13 voix POUR
0 CONTRE
0 Abstention**

2

Délibération : LIBERTE PUBLIQUE ET POUVOIR DE POLICE - CONVENTION RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DE LA FOURRIERE ANIMALE DU CHENIL DE BIREPOULET DE CAPBRETON

Rapporteur : Mr Jean-Marc GARAT.

**13 voix POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION**

3

Délibération : VOTE DE DEUX SUBVENTIONS SUPPLEMENTAIRES : « A FOND LES MANETTES AVEC ENZO » ET « PARTAGEONS UN INSTANT ».

Rapporteur : Mr le Maire.

**13 voix POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION**

4

Délibération : CONTRIBUTION DE MACS À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL « LANDES FONCIER » - CONTRIBUTION DE LA COMMUNE À MACS - CONVENTION MACS/COMMUNES .

Rapporteur : Mr le Maire.

**13 voix POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION**

5

Délibération : ENSEIGNEMENT - CAF DES LANDES : APPROBATION DE L'AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT 2023/2026.

Rapporteur : Laëtitia GIBARU.

**13 voix POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION**

6

Délibération : MARCHÉ PUBLIC – EXTENSION DE L'ÉCOLE – AVENANT N°1 – LOT 1 (FONDACTIONS – GROS-ŒUVRE – V.R.D.)

Rapporteur : E. BRAYELLE.

**13 voix POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION**

7

Délibération : MARCHÉ PUBLIC – MAPA extension de l'école – avenant n° 2- lot 2

Rapporteur : E. BRAYELLE.

**13 voix POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION**

8	<p><u>Délibération</u> : FINANCES LOCALES: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD AU TITRE DU FOND D'INVESTISSEMENT LOCAL ENVIRONNEMENT POUR L'INSTALLATION D'UNE SECONDE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR L'EXTENSION DE L'ECOLE PRIMAIRE. Abroge et remplace la délibération n° 2024_02_20_D08. <u>Rapporteur</u> : Mr le Maire</p>	<p>13 voix POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION</p>
9	<p><u>Délibération</u> : FINANCES LOCALES: FINANCES LOCALES: PLATEAU SPORTIF: DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RESTRUCTURATION DU PLATEAU SPORTIF «LE RUISSEAU»: DETR, FIL, FIL ENVIRONNEMENT – ABROGE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2024_05_07_D01. <u>Rapporteur</u> : Mr le Maire</p>	<p>13 voix POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION</p>
10	<p><u>Informations et questions diverses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Décision du Maire n° 4 - ➤ Assurance : Remboursement du sinistre suite aux dégradations sur les divers bâtiments communaux. ➤ Assurance Dommages-ouvrage pour l'extension de l'école – Relance. ➤ La restauration des chemins ruraux est achevée. ➤ Rapport d'activité 2023 de EMMA. ➤ Syndicat Bas Adour Maritime : Mise en place de sondes sur divers ponts (Josse, Port de Lanne, Urt) pour prévenir en cas de montée des eaux de l'Adour. ➤ Réunion de la commission voirie – le devis concernant les travaux d'aménagement du fossé en bordure du RD 12 sur la Rue de Maremne, est signé. Le caillou a été livré pour l'entretien du chemin du Barbé, à Ste Marie de Gosse. ➤ Extension du cimetière : des sondages de sol sont prévus jeudi 1^{er} août 2024. 	

- Grosses réparations à prévoir sur le tracteur tondeuse.
- Réunion Elus et Procureur de la République- Présentation de la convention pour la mise en place de mesures de rappel à l'ordre par le Maire, dans le cadre de son pouvoir de police.

Fin de séance : 20 H 45.

A Saint-Martin-de-Hinx, le 31 juillet 2024

Le Maire,



Alexandre LAPEGUE.

Le Secrétaire de séance,



Jean-Philippe BENESE.